

E. AFRICA
W. AFRICA
GENERAL

C.O.
2602

2602

REG
REG 23 JAN 13

Foreign Office

1913

23 Jan.

Last previous Paper

Conditions in British & German African Colonies.

Received from Brussels enclosing copies
of press articles by J. Leclercq & M. Morel
reg treatment of natives.

(noted in)

Dr J. Anderson

Put by?

H. S. R.

23/1

at end

11. 24. 1. 13

Put by

60121. W129807-58
41.000 11.12 A&E W

Next subsequent Paper

30
4051

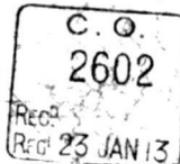
22A

In any further communication on this subject, please quote

No. 2602
1913

and address:

The Under-Secretary of State,
Foreign Office,
London.



*The Under-Secretary of State for Foreign Affairs presents
his compliments to the Under-Secretary of State for the
Colonies and, by direction of the Secretary of
State, transmits herewith copy of the under-mentioned paper.*

Foreign Office,

January 23, 1913.

Reference to previous letter:

Description of Inclosure.

Name and Date.

Subject.

H. F. Villiers

Conditions in British and

German African Colonies

17.6 Africa, January 17

Similar letter sent to

No. 6 Africa

Brussels

17 January 1913

23

C. O.
2602

23 JAN 13

2658

JAN 15 1913

Sir,

With reference to my despatch

No. 4 Africa of the 11th instant, I have the honour to forward copy of a letter from Monsieur Jules Leclercq, published by the "Mouvement Géographique", in which commenting on "Dawn in Darkest Africa" he criticizes in strong language the system of "hard labour" which prevails in British East Africa and Uganda. He also speaks severely of the manner in which the natives are treated in the German African colonies. Monsieur Leclercq enjoys a good reputation. He was for long Vice President of the Tribunal of First Instance and for 5 years also was named "Conseiller" in the Court of Appeal. He has travelled a great deal and has published interesting account of his various experiences.

I also enclose copy of a letter from Mr Karel to "Le Peuple", Organe Quotidien de la Démocratie Socialiste. He anticipates that a blue-book will shortly be published which, he hopes, will testify to the reform of administration in the Congo. In this event His Majesty's Government will not delay in recognizing the annexation and the Congo Reform Association will then be dissolved.

The "Peuple" ridicules the importance attached to the opinions of Mr Harris and Mr Karel which, it is maintained, are shared neither by His Majesty's Right Honourable

Government

Sir Edward Grey, K.G., M.P.

etc.

etc.

etc.

Government nor by any political party in England. The object of the " XXe Siecle " is in the first place, from clerical hatred of liberal England and republican France, to bring Belgium into the German orbit, and secondly, with a view to promote the scheme of army reorganization recently introduced by the Government, to create a belief that the Powers of the triple entente are ready to swallow up Belgium and that an army of 300,000 men is therefore necessary to defend the country.

I have the honour to be
with the highest respect, Sir.

Your most obedient
Humble Servant

(signed) J. A. Villeret

Une opinion anglaise sur la situation du Congo.

Il est rare que M. John H. Harris vienne de consacrer à notre colonie autre que M. F. Gattier a fidèlement rédigé dans notre dernier numéro, contrepartie à l'entretien de l'administration belge, des critiques dont l'appréciation et la sévérité ne sont manifestement pas justifiées par les faits.

M. Harris ne peut admettre qu'il y ait eu, dans l'ensemble personnel de l'Etat Indépendant un certain nombre d'hommes de caractère et de valeur, que la Belgique a largement manquée dans leurs fonctions. Il nous reproche de ne pas avoir, en un seul jour fait table rase du passé et d'arrêter pris très tôt pour reformer une organisation qui l'état Indépendant n'avait pas conçue ou établie, et qu'il devait servir à établir indépendamment. Il ignore que si la Belgique ne subissait pas directement le Congo, celles-ci jusqu'à présent trouvent par la route de l'empire des ressources considérables et certainement suffisantes. Il ignore aussi que la conception coloniale des Belges s'est complètement modifiée et qu'il leur a été donné quelques exceptions presque aussi désintéressantes et extrêmement limitées que celle d'autre nation. Les Belges, profitant de nos succès, se sont mis à recruter des hommes de bons fonctionnaires coloniaux, et cela fait un passe-temps suffisant.

Immédiatement après, avec un manque evident de logique, il nous engage à choisir des fonctionnaires chez qui nous poussons, à comparer les Allemands, dont le passe colonial n'est pas aussi brillant que le nôtre, mais dont le rôle coloniale, dit-il, n'est pas meilleure, au contraire, mais il ne faut pas être grand idiot, en toutes fois pour calculer, en tenant compte de la densité de notre population et de notre richesse en captives, que notre tache ne excède pas proportionnellement. Il nous fait assumer les autres nations colonisatrices. M. Harris n'est pas moins inspiré lorsqu'il nous prend au chemin de fer du Congo, qui, progressivement, répond à ses besoins en trafic, pourtant trop petit pour justifier une telle colonie, et nous envoie de recruter.

Nous savons, sans doute, qu'après-guerre à tout prix le gouvernement colonial, quel qu'il soit, et sans doute, considère que la critique soit le progrès bien connu que les paysanglais. Cela nous met à l'aise pour constater aussi que certaines attaques peuvent dépasser le but

s'agissant d'être une source d'améliorations et de réformes, pour n'être plus que des sources de rancune et de détestation. A nos lecteurs, M. Jules Lericq, qui est, en même temps qu'un de nos bons juges magistrats, un avocat éminent et un véritable député, que je dirai plus exactement, nous devons faire comprendre que les fonctionnaires belges, qui manifestent son indépendance vis-à-vis de l'ordre régional, nous écrit la lettre suivante : « Nous continuons sans peine que de se maintenir. Nous nous entretien dans toutes les colonies. Nous ne sommes pas blasphemus que de croire que parmi les fonctionnaires coloniaux, et lorsque ce n'est pas les fonctionnaires coloniaux, de faire ou faire mal à nos amis, mais que nous sommes un peu trop de voir ce que se passe dans leurs propres colonies. Lors de mon recent voyage dans l'Afrique orientale anglaise et dans l'Ouganda, j'ai pu constater des abus qui méritent d'être denoncés à l'indignation de l'Europe. Il y a vu des milliers de noirs condamnés à la chaîne et au hard labour. Quels métiers avaient-ils commis? Leur seul crime était de n'avoir pas payé l'impôt sur les biens ou quelque contravention de sorte de police. Mais il faut bien, n'est-ce pas, trouver le moyen d'imposer aux noirs le travail forcé, si l'on veut se procurer gratuitement le bois qui doit alimenter les foyers des locomotives du chemin de fer et des bateaux du Nyanza et si l'on veut avoir des routes construites sans qu'il en coûte une seule roupe. Il est permis, toutefois, de penser que ces procédés économiques existent chez l'humanité.

Un jour que je m'étais enfoui dans les profondeurs d'une de ces merveilleuses forêts équatoriales qui sont l'orgueil de l'Ouganda, je me retrouvai dans une criminale admiration devant cette nature grandiose, lorsque j'entendis des coups réguliers. Il me sembla reconnaître le bruit que tout les

hommes de nos forêts d'Europe. Je voulus voir de près. Pour suivre un peu la route à travers les fourrés de feuilles, de racines et de branches tombées, je me trouvai bientôt, en effet, dans une partie derrière de la forêt, en présence de six forçats qui, vêtus d'un simple pagne, portaient des entraves de fer à la cheville, et sous la surveillance d'un soldat noir armé d'un fusil, attaquaient à corps de bâche un gros tronc d'arbre abattu au sol. Ainsi, le spectacle du travail forcé me poursuivait non seulement dans les feux habiles, mais jusqu'au plus profond des forêts vierges!

M. Harris a trouvé chez nos fonctionnaires coloniaux un niveau intellectuel et moral déplorablement bas, et la raison qu'il en donne est simple : nous manquons de poste colonial. Ce poste ne l'empêche pas par une de ces contradictions qui dénotent une théorie, de faire le plus grand égoïe des fonctionnaires coloniaux allemands. Quand je songe aux fonctionnaires coloniaux allemands, je me rappelle toujours un représentant du gouvernement allemand que j'ai rencontré sur les bords du lac Victoria, gris Falstaff en costume blanc dont la seule distraction était de passer une heure à bord du bateau qui visait son poste tous les quinze jours. Je l'ai vu commencer, avec un de ses compagnons, un nombre incroyable de verres de bière allemande, pour finir par le whisky, pour lequel il avait un tel culte, que son état devait passer en grande partie. Il se vantait d'en boire trois bouteilles par jour, ce qui attestait d'ailleurs une face effroyablement congestionnée.

M. Harris préfère le jeune fonctionnaire colonial allemand au jeune fonctionnaire colonial belge. Et cette opinion est si sûre, qu'il conseille à la Belgique de renoncer au Congo pour l'offrir, non pas à l'Angleterre qui est, affirme-t-il, trop désoxydée, mais à l'Allemagne. Les noirs du Congo belge auraient à gagner à tomber sous la rude main germanique! J'avise l'autre dernière les ports du lac Victoria qui appartiennent aux Allemands. Le plus important est Mouanza. Ce qu'aujourd'hui, en y débarquant, c'est la pitié militaire de la place. On sent tout de suite qu'on se trouve en territoire allemand, où tout se fait à la caporal, sous une roide et flexible discipline. J'y ai vu l'arbre de la Justice, auquel les chefs de Mouanza avaient continué de punir les délinquants. Et ja tradition a été reprise par les Allemands. C'est un compatriote de M. Harris qui m'assurait avoir vu des pauvres diables arrachés aux bras des juges un sinistre feu, ou qui n'était pas, disait-il, « apte à servir ». J'y ai vu sur cette même place des criminaires échafaudés les uns aux autres, le cou serré dans un grand anneau de fer, enveloppé à corps de marchandise dans des draps sales, sans que l'espérance n'atteigne par la police indigène. Ainsi, ce qui frappe immédiatement les yeux en débarquant dans cette colonie allemande, c'est, toute part, le développement de la puissance militaire, d'autre part, le succès total du travail forcé.

Ce succès le lui réussit fort, c'est le succès *du mal* qui devient obsédant dans chaque rue, sur chaque route où il passe, sous vos yeux. Tous les quartiers d'heure, vous croisez le long des rues de l'ordre et l'enthousiasme, le cercle et dégénère en bagarres de poches, de bouches, de haches, sous l'œil du chef de ses deux noirs armés non seulement d'un fusil, mais d'un lourd, symbole de l'esclavage. On peut frapper empêtrés mètres sous croisé de ces lugubres rues. N'y astez donc que d'effrayer l'ordre par la répression, mais l'ordre tout court que sous le plus terrible prétexte, ou leur impose le travail forcé avec le cercle de fer au cou! De quelle ordre impénétrables sont-ils donc couraies, ces mœurs de forces? Ils plongent même comme d'autre malice que d'autre circonde sans arrêter dans les rues, par meurtre, par mort de l'âme. En des matins noirs d'un steamer anglais, embaudé dans tel portail, toujours dans le ciel, par la colline, se voient dans les rues d'heure à heure sous le soleil de l'Afrique. Sans doute, un peu plus tard, après ces assises au gouvernement allemand pour les capacités anglaises, le mal peut immédiatement venir, mais en milliers de formes par toute personne, pour les défendre tout hât et bien leurs six mois de chaleur.

Tout croustement condamné à la chaîne se voit régulièrement appliquer la charotte à l'expriation de chaque mois. La charotte est l'inépuisable comédie du travail forcé. La peine consiste en vingt-cinq coups appliqués au bon endroit, avec une lanterne d'hippopotame longue de deux mètres. Après ces supplices, le malheureux est conduit au lac, où il attend un bain dont l'effet est de refroidir les atrocies brûlantes que la charotte laisse sur la peau. La charotte intervient aussi en justice, il est d'usage de l'appliquer aux témoins pour leur faire dire la vérité, car on sait combien le noir est enclin au mensonge. On n'a partie d'une affaire de vol qu'à cause des contradictions qui offraient les dépositions, tous les témoins, quels que fussent leurs dires, affirmants ou négatifs, reçoivent leurs vingt-cinq coups de charotte pour apprendre à mieux témoigner en justice. C'est la manière forte. Elle offre une légère différence avec celle des Anglais. Ceux-ci, instruits par leur longue expérience de la colonisation, ont moins de jalousie, plus de douceur. Ils connaissent d'ailleurs des moyens

plus efficaces que la charotte, et la cavalerie de Saint-George est chez eux toute puissante. Mais si le général d'Orléans, le but est le même. C'est toujours un exercice déguisé tendant à procurer la main-d'œuvre gratuite des noirs. Et l'on voudrait que le noir n'en paît la haine du blanc! Mais de l'ordre Stowey revient sur cette terre pour flétrir cette manière dont les grands redresseurs de torts comprennent leur mission de civilisation sur la terre d'Afrique?

Je ne veux pas clore cette lecture de si longue sans vous rapporter ici l'opinion des coloniaux anglais et allemands que j'ai rencontrée sur place. Ces deux étaient d'un tout autre avis que M. Harris : ils me disaient que, dans la colonie du Congo belge, nous traitions les noirs avec trop d'égards, à cause de notre honte pour cette race déshéritée, nous sommes en train de compromettre la bonne affaire que doit être l'Afrique. Nous sommes des gâté-miettes. — Et voici le fil mot de la campagne contre les Belges. « Le capitaine d'un steamer du lac Victoria, officier de la marine anglaise, me fit l'avouer, n'aurait rien à tenir, que les colonies d'Afrique sont faites non pour les noirs, mais pour les Anglais, et que les Anglais ont le droit absolu d'exploiter le pays pour leur seul profit et, par conséquent, d'employer la main-d'œuvre des Hindous, fit-il au pris de la disparition de la race indigène qui ne peut lutter contre les Hindous, comme on le constate à île Maurice où les noirs meurent de faim. Suyvant ce gentleman, l'Angleterre doit abandonner à d'autres toute colonie qui ne paie pas, sans souci du progrès et du bonheur des indigènes, elle ne doit considérer que son seul intérêt et n'avoir d'autre politique coloniale que celle de l'egoïe. »

Mais alors, que signifie cette campagne prétendument humanitaire contre la pretendue oppression des noirs dans les colonies qui n'appartient pas à l'Angleterre?

Grovex, mon cher Wauters, aux sentiments de vieille amitié d'un des plus vieux abonnés du *Mouvement géographique*. — — — — —

JULES LECLERCQ.